

	VILLE DE LESSINES	FICHE SECURITE
	MEMENTO FESTIVITES	12

RAYONS LASER ET FAISCEAUX LUMINEUX		
	<i>A faire</i>	<i>OK</i>
1	Introduire une demande d'autorisation auprès du SPF Mobilité et Transport – Section Transport Aérien 3 mois avant la date	
2	Obtenir l'autorisation du SPF Mobilité et Transport – Section Transport Aérien	
3	Introduire une demande d'autorisation auprès de la Ville 2 mois avant la date	
4	Obtenir l'autorisation du Bourgmestre	
5	Se référer à la Circulaire GDF-12	